

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Ligue de Wilaya de Foot-ball de Constantine

Date : 3/02/2020

BULLETIN OFFICIEL

N°12

***Ligue de Wilaya de Foot-ball
Constantine***

WWW.LWFCONSTANTINE.DZ

E.MAIL : LWFC2013@gmail.com

Compte B.E.A N° 00200103103375002466

SIEGE : 72, Rue Larbi Ben-M'hidi Constantine

CORRESPONDANCE : Boite Postale : 186 RP – CONSTANTINE

Etaient Présents Messieurs:

Les Membres du Bureau Exécutif de la Ligue.

Séance ouverte à 15h00 par Monsieur MERGHIDE Brahim Président, Président de la ligue qui souhaita la bienvenue aux Membre présents, puis il passa la parole au secrétaire de séance pour la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Traitement du courrier
- 2- Travaux des commissions
- 3- Approbation du BO N° 11
- 4- Divers.

1- Traitement du courrier :

(a)-Courrier arrivée :

- Rapport du club JSM (Arbitre de la rencontre).....T/CD
- Fax de la LRFBC réunion DTR/DTW le 28/01/2020.....T/DTW
- Demande pour participation au stage ENT FAF 1 émanant de Melle MEBARKI Narimane-LAKMAKAM Noussaiba.....T/DTW
- Fax de la FAF A/S séminaire des formateurs du 28 au 29 /01/2020.....P /N

b)-Courrier Départ :

- Envoi des fax aux divers APC pour programmation.
- Envoi à la LRFBC Fax demandant des Arbitres pour les rencontres séniors.

2) APPROBATION DU BO N° 11 :

Après la lecture du Bulletin Officiel N° 11 il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des Membres présents.

3)- TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Tour à tour les présidents des différentes commissions rendent compte de leurs travaux.

Voir PV ci-Joint

4)- DIVERS :

Néant.

**Pour le Bureau de Ligue
Le Président
B .MERGHIDE**

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

REUNION DU 02/02/2020

Etaient présents : Monsieur, REGHIOUA Med Secrétaire

Assiste à la réunion : Monsieur, TEBBOUB A/Hak Vice Président LWFBC.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Programmation.
- 3- Divers.

1)- TRAITEMENT DU COURRIER :

A-COURRIER ARRIVEE :

- ✚ Feuilles de matchs et rapports des arbitres et délégués.

B- COURRIER DEPART :

- Envoi des fax pour les APC de la Wilaya de Cne et clubs (Programmation divisions H et PH (Séniors)).

Sous toutes reserves

2-Programmation :

La COS a procédé à la programmation de championnat seniors et jeunes

3- DIVERS :

Néant .

PROGRAMMATION : DIVISION HONNEUR « SENIORS » 14eme Journée

LE JEUDI 06/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
IBN-ZIAD	CREG/SCOR	14H00
BENABDELMALEK	CRAC/IRBAS	09H00
KHROUB ABED HAMDANI	USGA/ESB	11H00

LE SAMEDI 08/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	ADM/USK	14H00
AIN-SMARA	ESBAS/ADC	11H00
HAMMA BOUZIANE	OHB/CMB	14H00
BENABDELMALEK	CREC/CBDM	11H00

PROGRAMMATION PRE-HONNEUR

MATCHS RETARDS

LE JEUDI 06/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
KHROUB ABED HAMDANI	JSNV/WRDC	09H00
AIN-SMARA	OAM/CSA	11H00

LE SAMEDI 08/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	JSM/ANSZC	09H00

DIVISION PRE-HONNEUR

14eme Journée

MARDI LE 11/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
DIDOUCHE MOURAD	URBH/MCB	14H00
AIN-SMARA	OAM/WRDC	14H00
KHROUB ABED HAMDANI	JSNV/JSM	12H00
BENABDELMALEK	USM/CAK	09H00
	ANSZC/ESHB	11H00

LUNDI LE 10/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	HORAIRES
BENABDELMALEK	ATMC/MBC	14H00

DIVISION JEUNES WILAYA

Groupe « A » 9eme Journée

LE SAMEDI 08/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
CREPS	CSA.INFSCJS/OTG.EST	09H00	10H30
EL-MANSOURAH	UDOC/RBC	14H00	15H30
DAKSI	ASPTTC/CSAM	09H00	10H30

Exempt : CSN

Groupe « B »

LE VENDEDI 07/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
AIN-ABID	ESAA/USD	13H30	15H00
DAKSI	RAMAK/CRBB	09H00	10H30

LE SAMEDI 08/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	CADETS	MINIMES
KHROUB1600	MBK/OK	13H30	15H00
SALAH DARADJI	CUS/CSB	09H00	10H30

EXEMPT : ASOC.

DIVISION JEUNES PRE-HONNEUR

GROUPE (A) 5eme Journée

LE SAMEDI 08/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
DAKSI	ATMC/JSM	13H00	14H30	15H30

LE VENDREDI 07/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
SALAH DARADJI	CSA/CAK	08H30	10H00	11H30
KHROUB 1600	OAM/JSNV	08H30	10H00	11H30

EXEMPT/ WRDC GROUPE (B) 5eme Journée

LE VENDREDI 07/02/2020

LIEUX	RENCONTRES	JUNIORS	CADETS	MINIMES
EL-MANSOURAH	USM/ANSZC	08H30	10H00	11H30
HAMMA BOUZIANE	MCB/ESHB	08H30	10H00	11H30
DIDOUCHE MOURAD	URBH/MBC	08H30	10H00	11H30

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 29/01/2020

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 10h00 par le président qui

souhaite la bienvenue aux membres présents,

ensuite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 176 :RENC ADC/CRAC(S) DU 21/01/2020

- BENDAOUD Moncef lic 20120794 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELMOUKH Amir lic N° 20200193 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MESSAADI Tarek lic N° 20241078 (CRAC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEDKOUR Kbir Med Ali lic N° 20270884 (ADC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUZAHZAH Hamza lic N° 20180399(ADC) 1 M/F
pour contestation de décision et amende de
1000.00DA est infligée au club.

AFF N° 177 : RENC CAK/MBC (S) DU 21/01/2020

- ZAAROUR Ouail lic N° 20110699 (CAK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MAAMRI Abdelali lic N° 20140502 (CAK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ABDELLI Rabah lic N° 20210592 (CAK) 1 M/F pour
contestation de décision et amende de 1000.00DA
est infligée au club.
- ADJEDI Younes lic N° 202006098 (MBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 178 : RENC CBDM/CREG(S) DU 21/01/2020

- BENMERZOUG M/Djamel Eddine lic N°20210794
(CBDM) Avertissement pour jeu dangereux.
- SOUCI Imed Lic N° 20130897 (CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

- MAAROUF Aymene lic N° 20230797 (CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAGGOUNE Samir lic N° 20301291 (CREG)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 179 : RENC ESB/ADM (S) DU 21/01/2020

- TALBI A/Louahab lic N° 20221287 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENHAMLAT Rabah lic N° 20221271 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ARZANI Sami lic N° 202809098 (ESB) Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- GRESS H/Eddinelic N° 20300402 (ADM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 180 :RENC USK/SCOR (S) DU 21/01/2020

- ORLICI Belkacene lic N° 20250984 (SCOR)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOULEM Fateh lic N° 20250793(SCOR)
Avertissement pour jeu dangereux.
- DJALI Taharami Lic N° 20130193 (USK)Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- MENCER Aymene Lic N° 20220498 (USK) 1 M/F pour
contestation de décision et amende de 1000.00DA
est infligée au club.

AFF N° 181 : RENC CMB/USGA (S) DU 21/01/2020

- AYAD Z.Eddine lic N° 20261296 (CMB) 1 M/F pour
cumul de cartons exclu.
- TOUABA Haroune lic N° 20110797 (CMB) 4 M/F pour
propos injurieux envers arbitres en fin de partie et
amende de 5000.00 DA est infligée au club CMB.
- GHOMRANI Med Lic N° 20280401 4M/F pour propos
injurieux envers arbitre en fin de partie et amende
de 5000.00 DA est infligée au club.
- SOUALMIA Oualid lic N° 20070793 (USGA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF 182 : RENC IRBAS/CREC (S) DU 21/01/2020

- SELLAMI S/Eddine lic N° 20010189 (IRBAS) 3 M/F
pour agression envers adversaire exclu et amende
de 5000.00DA est infligée au club.
- BOUKOUS Aissa lic N° 20220285 (IRBAS)
Avertissement pour jeu dangereux.
- AZIZI Salah lic N° 200406096 (IRBAS) Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- Avertissement pour Monsieur le président de
l'Association IRBAS.
- KASSAH A/Raouf lic N° 20260699 (CREC)
Avertissement pour jeu dangereux.

- REDJAI Mohcene lic N° 20041196 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAADA Khelkhal nabil lic N°20330196 (CREC)Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 183 : RENC WRDC/URBH (S) DU 21/01/2020

- CHEROUANA Mouad lic N° 20140899 (URBH) 2 M/F pour mauvais comportement amende de 5000.00DA
- MEHIDEB akrem lic N° 20171201 (WRDC) 4 M/F pour insultes envers arbitre en fin de partie exclu et amende de 5000.00DA est infligée au club.
- BOUDRAA Adem Akram lic N° 2030197 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAADI Zakaria lic N° 20280784 (WRDC) Avertissement pour jeu dangereux.
- TALHI Akram lic N° 20220285 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHAROUANA Brahim El-Khalil lic N°20280790 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 184 : RENC JSM/ATMC (S) DU 23/01/2020

- KHIROUNIA Sami lic N° 201704092 (JSM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TABET Abdeldjalil lic N° 20210592 (JSM) Avertissement pour comportement anti-sportif .
- ARABE Yassine lic N° 20080493 (ATMC) Avertissement pour comportement anti-sportif .

AFF N° 185 : RENC CREG/SCOR (C) DU 24/01/2020

- BOUCEKINE Zakaria lic N° 20160403 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- RALMANE Haroune lic N° 20606004 (SCOR) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 186 : RENC ADM/IRBAS (S) DU 25/01/2020

- KEDISSA Mostapha lic N° 20140897 (ADM) avertissement pour comportement anti-sportif.
- GRESS H.Eddine lic N° 20300402 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENFADEL Aymen lic N° 200111994(ADM) Avertissement pour jeu dangerux.
- BOUATIT Haitem lic N° 20130293 (IRBAS) Avertissement pour
- Comportement anti-sportif.

AFF N° 187 : RENC ESBAS/CMB (S) DU 25/01/2020

- BOUGUEMBEH Rabah lic N° 20080392 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- AZZIZI Nadjib lic N° 20060297 (ESBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 188 : RENC CREG/OHB (S) DU 25/01/2020

- KERRAD Sofiane lic N° 20240295(CREG) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- RAS ELDJEBEL Salah lic N° 20300352 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUASIDA Walid lic N° 20010297 (OHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENAMEUR Rabah lic N° 20081082 (OHB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 189 : RENC USGA/ADC (S) DU 25/01/2020

- BOULOUDNINE Younes lic N° 20220285(ADC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- GHORRI Haitem lic N° 20200595 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUERFI Borhane lic N° 20090496 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- NEKAA Moussa lic N° 20020192 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MOSLI Housseem lic N° 20040293 (USGA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 190 : RENC CREG/USK (S) DU 25/01/2020

- DERRADJI Abdeldjalil lic N° 20080892 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- NASRI Khalil lic N° 20170491 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- DEBAH Houcine Aimen lic N°20000397(USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 191 : RENC SCOR/CBDM (S) DU 25/01/2020

- ABABSA Zakaria lic N° 20180792(SCOR) 4 M/F pour insulte envers arbitre exclu et amende de 5000.00DA est infligée au club.
- MEGROUS Sami lic N° 20171198 (SCOR) 2 M/F pour Faute grossière et amende 5000.00DA est infligée au club.
- BENREGUIG Moheiddine lic N° 20231098(SCOR) 2M/F pour faute grossière et amende 5000.00DA est infligée au club.
- ABABSA Imededdine Ici N° 20300602 (SCOR) 1M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BENMERZOUG Massinissa djamel eddine lic N° 20210794 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- MERNINE Fares lic N° 20270997(CBDM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LOUAAR Lotfi lic N° 20220791 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 192 : RENC USM/MCB (S) DU 25/01/2020

- AITAMER Meziane Marouf lic N°20270796 (USM)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 193 : RENC CAK/ANSZC (S) DU 23/01/2020

- GUENIFI Ahmed lic N° 20220285 (CAK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKOUS Med Islem lic N° 20050502 (ANSZC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BAHOUH Med Mondji Lic N° 20060902 (ANSZC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 194 : RENC CSA/JSNV(S) DU 25/01/2020

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des arbitres et du délégué qui signalent l'absence du club CSA sur le terrain.
- Attendu que la rencontre a été programmée le 25/01/2020 au stade Messaoud boudjeriou à 14h00.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre a constaté le 1^{er} forfait du club CSA.
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est imputable au club CSA (équipe locale).
- Vu l'article 62 du règlement championnat amateur.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSA pour octroyer le gain du match au club JSNV qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Défalcation de trois (03) points (phase aller) et amende de 5000.00DA est infligée au club.

AFF N°195 : RENC CSN/RBC (C) DU 24/01/2020

- HAMMANA Zakaria lic N° 20310187(RBC) Entraîneur 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- BOUMAZA Faycal lic N° 20310803 (RBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENGUERA Seifeddine lic N° 20151103 (RBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif

- BOUDEBZA Med A/Raouf Lic N° 20250204(CSN)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUEDDAH Abdeli said lic N°
20170804(CSN)Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 196 : RENC CSN/RBC (M) DU 24/01/2020

- HABCHI A/Maoula lic N° 20100806 (RBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MELLOUL Med Abderahim lic N° 20310506 (CSN)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- REDJEB Hamza lic N° 20070805 (CSN) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFFN° 197 : RENC CRAC/ESB (S) DU 26/01/2020

- KERBOUA Brahim lic N° 20250494 (CRAC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- KAOUICHE Abdessatar lic N° 20201098 (ESB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KAHLOUCHE Med Lic N° 20160698 (ESB) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- FRIMECHE Rami lic N° 20070698 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- FRIMECHE Rami lic N° 20070698 (ESB) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre en fin de partie A/C du 27/01/2020 +Amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- HADJ MOKHNACHE Zakaria lic N° 20061192 (ESB) 4 M/F pour propos injurieux envers arbitre en fin de partie A/C du 27/01/2020+Amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 198 : RENC MBK/CSB (C) DU 26/01/2020

- BENACHOUR Ammar lic N° 20040604 (MBK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAMAMRI Med El-Amine lic N° 20160103 (CSB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 199 : RENC MBC/USM (J.C.M) UD 24/01/2020

- Vu les Feuilles des Matches.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes USM (J.C.M)
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe USM pour octroyer les gains des matchs au club MBC qui marque (03) trois points et (03) trois buts pour chaque catégories (J.C.M).
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club USM pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le 24/02/2020

INFRACTION

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 200 : RENC OK/USD (C.M) du25/ 01/2020

- Vu les Feuilles des Matches.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes OK (C.M)
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe OK pour octroyer les gains des matchs au club USD qui marque (03) trois points et (03) trois buts pour chaque catégories (C.M).
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club OK pour chaque catégories (C.M) payable avant le 25/02/2020

2EME INFRACTION

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 201 : RENC CBDM/ADC (J) DU 24/01/2020

- BENNIA Ameer lic N° 20090502 (CBDM) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- NEGHCHE Ammar lic N° 20100602 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAIDI Mousaab lic N° 201901002 (CBDM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENDJAIA Oussama lic N° 20241101 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENDAL S/El-islam lic N° 20020401 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.

Reprise de l'Affaire N° 175 :

Rencontre CREG/ESBAS (J) UD 17/01/2020

- Rencontre interrompue à la 60eme Minute de jeu.
- Suite au non respect des décisions de l'arbitre après l'expulsion du joueur KENIDA Hamza (ESBAS) refus d'obtempérer par l'entraîneur KABOUYA et le soigneur ADJABI du club ESBAS.
- Après un laps de temps laissé à l'appréciation de l'arbitre celui-ci est en droit d'arrêter le match.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe ESBAS pour refus d'obtempérer.

Par ces Motifs la CD décide :

- L'attribution du gain du match au club CREG qui
- Marque (03) trois points et (03) trois buts et donne match perdu par le même score au club ESBAS.
- KENIDA Hamza lic N° 201903002(ESBAS) 2 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende 1500.00 DA est infligée au club.
- FERTOUM Reda lic N° 20031101 (ESBAS) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- MARMI N/Eddine lic N° 203103001(ESBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- MARMI B/Eddine lic N° 20190802 (ESBAS)Avertissement pour jeu dangereux.
- 01(un) Mois De suspension fermes de toute fonction officiel à Mr ADJABI Miloud soigneur (ESBAS) Pour menaces envers arbitres exclu et amende de 5000.00DA est infligée au club.

- 02 (Deux) Matches fermes de toute fonction officiel à Mr KABOUYA Adel lic N° 20040378 entraîneur juniors plus joueur en seniors Pour mauvais comportement envers arbitres exclu et amende de 10000.00DA est infligée au club
- Amende de 2500.00 DA est infligée au club pour conduite incorreste
- ARIDI Mohcene lic N° 20080201 (CREG) 2 M/F pour propos injurieux envers officiel exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- LEFHAL Ayoub lic N° 20202001 (CREG) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 202 : RENC ATMC/MCB (S) DU 28/01/2020

- BOUKEROU Mouad lic N° 20221198 (ATMC) Avertissement
- Pour comportement anti-sportif.
- BOULFELFEL S/Eddine lic N° 20221198(ATMC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 203 : RENC ESHB/CAK (S) DU 28/01/2020

- MEZIANI Merouane lic N° 20010196 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHAHAM Y/Med Chami lic N° 20070498(ESHB) Avertissement pour comportement sportif.
- AYAD Amine lic N° 20260286(ESHB) avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHLEM Younes lic N° 20140993(ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 204 : RENC URBH/JSM (S) DU 28/01/2020

- ZOUILEKH Samir lic N° 20191190 (JSM) 2M/F pour faute grossière et amende de 5000.00 DA est infligée au club .
- SEDRARTI Moussa lic N° 20210292 (JSM) 4M/F pour propos injurieux envers arbitre exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUFRIOUA H/Adel lic N° 20080192 (JSM) avertissement comportement anti-sportif.
- CHATTAH A/Ziz lic N° 20231294(JSM) Avertissement pour jeu dangereux.
- DAAS AMIOUR Youcef lic N° 20130888 Avertissement pour jeu dangereux.
- MECHATI Radouane lic N° 20260602 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 205 : RENC USM/MBC (S) DU 28/01/2020

Rencontre interrompue à la 72eme Minute de jeu

- Vu la feuille du match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence du médecin à la 72eme minute de jeu le club qui reçoit doit obligatoirement assurer la présence d'un Médecin durant toute la rencontre.
- Attendu qu'après un laps de temps laissé à l'appréciation de l'arbitre ce lui-ci est en droit d'arrêter le match.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe USM équipe recevante.
- Vu l'article 21 du reglement championnat foot-ball amateur.

Par ces Motif la CD décide :

- De donner mach perdu par pénalité à l'équipe USM pour octroyer le gain du match au club MBC qui marque (03)trois points et (03) trois buts.

PHASE ALLER : 1ere Infraction

- Match perdu par pénalité à l'équipe USM plus amende de 3000.00 DA est infligée au club.
- MEHDI Med Lotfi lic N° 20190598 (USM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MISSI A/Rahmane lic N° 20160599(MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 206 : RENC ESAA/CRBB (M) DU 24/01/2020

- SENOUBRE Yasser A/Rahmane lic N° 201905006 (ESAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- SILINI Dirar lic N° 201011005 (ESAA) Avertissement pour jeu dangereux.
- TOUATI Bahe-eddine lic N° 20230605 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 207 : RENC UDOC/OTG.EST (M) DU 31/01/2020

- LEZGHEB Med Chakib lic N° 20150206(OTG-EST) 1 M/F contestation de décision et amende de 1000.00DA est infligée au club.
- LABIOD Ahmed Ramy lic N° 201101005(OTG.EST) 2M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- 2 Matches de suspension fermes de toutes fonctions officiel à Mr BOULERMAS entraîneur OTG.EST pour mauvais comportement envers arbitre exclu et amende de 7000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 208 : RENC UDOC/OTG.EST (C) du 31/01/2020

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale le non déroulement de la rencontre.
- Vu que l'équipe OTG.EST se présente sur le terrain avec un effectif de 10 (dix) joueur.
- Vu l'article 49 règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe OTG.EST pour octroyer le gain du match au club UDOC qui marque (03)trois points et (03)trois buts.
- Défalcation d'un (01) point au club OTG.EST.
- Amende de 5000.00 DA est infligée au club.

Dossier transmis à la cos en ce qui la concerne.

AFF N° 209 : RENC CMB/CBDM (J.C.M) DU 31/01/2020

- Vu les Feuilles des Matches.
- Vu les rapports des arbitres qui signalent les absences des catégories jeunes CMB (J.C.M)
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CMB pour octroyer les gains des matchs au club CBDM qui marque (03) trois points et (03) trois buts pour chaque catégories (J.C.M).
- Amende de 15.000.00 DA est infligée au club CMB pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le 29/02/2020

1ERE INFRACTION

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

Avis Aux Clubs Article 144 :

ANNULATION DE LA SANCTION-

1^{er} - Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à (trois) 03

Infligés à un joueur avant la date du 1^{ER} Match de la phase retour sont annulés.

-La sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissements infligés à un joueur

reste maintenue et elle est reportée à la phase retour.

2eme : A la fin d'une saison sportive et à l'exception des amendes financières, les avertissements infligés aux joueurs et les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés, il ne sont pas reportés pour la saison suivants.

LE PRESIDENT

A . ZARZI

LE SECRETAIRE

O. BAHLOUL

